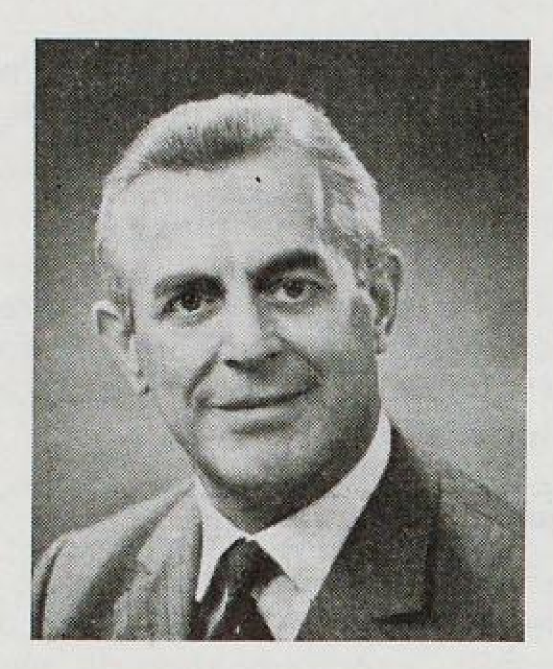
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1973


ROMAIN BAZ

Romain BAZ

62 ans, Directeur d'Ecole honoraire

Chevalier des Palmes Académiques,
Médaillé de l'Education Physique et des Sports,
Croix du Combattant Volontaire,
Conseiller Municipal d'Annemasse.

et son suppléant

Albert ALA

50 ans, Agent de maîtrise

Employé de Sécurité Sociale à Assy,
Conseiller Municipal de Passy.


ALBERT ALA

CANDIDATS DU

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

pour l'Union Populaire et la Victoire du Programme Commun

Madame, Monsieur,

Désigné comme candidat du Parti Communiste Français par mes camarades, j'ai l'honneur de solliciter votre suffrage. La dégradation de la situation politique, économique, sociale et morale de notre pays, caractérisée par le gâchis, le gaspillage, les scandales financiers, fiscaux, immobiliers et policiers, a créé dans notre pays un véritable état de crise dont sont victimes toutes les couches laborieuses, salariés et classes moyennes.

Votre vote sera à la fois un jugement condamnant les égarements et les injustices, et un choix pour la promotion d'un programme s'ouvrant sur des perspectives enthousiasmantes pour notre pays et pour chacun de vous.

Le programme commun de gouvernement élaboré par les Partis de gauche porte cet espoir. Il n'est pas démagogique : il est crédible, réalisable. Le désarroi qu'il provoque chez les tenants du pouvoir, de l'URP aux centristes en passant par les Indépendants, la Confédération du Patronat Français, les grandes Banques et les consortiums industriels en porte témoignage.

Votre choix : c'est eux et la persistance de l'oppression économique, sociale, politique **ou nous,** les défenseurs du Programme commun et en particulier, nous les Communistes dont toute l'histoire est un long combat pour la cause des travailleurs, des humbles, des victimes du régime capitaliste.

Vous souhaitez que ça change, que votre vie, que votre cadre de vie changent ?

Le Programme commun répond à ce souhait, car il prévoit la mise en œuvre d'un ensemble de mesures améliorant les conditions de vie et aménageant les structures de notre pays.

Sur le Plan social :

— relèvement général des salaires avec minimum mensuel à 1.000 F ;
— abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans (55 pour les femmes), avec 75% du salaire ;
— réduction de la durée du travail sans diminution de salaire ;
— amélioration du sort des personnes âgées, des invalides ;
— allègement de la fiscalité par élévation de l'abattement à la base ;
— politique de logement social et de créations d'emplois ;
— extension des droits des travailleurs dans les entreprises ;
— garantie de l'emploi pour les cadres, techniciens et ingénieurs, impliquant respect de leurs responsabilités créatrices et de leur qualification ;
— **Pour les travailleurs frontaliers :** la satisfaction de leurs revendications particulières comme le prévoit la proposition de loi n° 1686 déposée par le P.C.F. le 30-1-1971 à l'Assemblée nationale tendant à définir un statut des travailleurs frontaliers.
— protection sociale pour les exploitants familiaux agricoles, les petits commerçants et artisans, révision de leur fiscalité; — aide financière à leur adaptation économique et garantie de leur propriété.

Sur le plan éducatif et culturel :

— restructuration d'un grand Ministère de l'Education Nationale assurant un enseignement gratuit, laïque, démocratique national, préservant le droit à la culture, aux sports et aux loisirs par des équipements adéquats, et géré par les Pouvoirs publics, les Enseignants et les Parents.

Sur le plan sanitaire :

— équipement sanitaire et hospitalier répondant aux exigences de la protection de la santé tant dans le secteur préventif que dans le secteur curatif.

Sur le plan humain :

— promotion de la femme en lui accordant l'égalité des salaires, le droit à la formation professionnelle, un ensemble de mesures de protection de l'enfance et de la famille, le droit et la liberté d'être mère ;

— ouverture à la jeunesse par le droit à l'emploi, à l'éducation permanente et à un enseignement démocratique, le droit de vote à 18 ans et la réduction du service militaire.

Sur le plan de la gestion des collectivités :

— retour à l'Etat des charges lui incombant, — suppression de la T.V.A. sur les travaux communaux; — accroissement des subventions ; — révision du régime des prêts ; — respect de la personnalité communale ; — étude et structuration démocratiques de la Région.

Sur le plan des libertés :

— garantie des libertés démocratiques ; — droit syndical ; — pluralisme des partis ; — liberté des cultes.

Sur les institutions :

— démocratisation de la vie politique ; — consultation permanente des organismes syndicaux et professionnels ; — instauration du scrutin proportionnel dans toutes les élections.

Sur le plan de la politique extérieure :

— détente, désarmement et paix par la coopération entre tous les peuples et l'organisation de la sécurité collective en Europe ; — condamnation du néo-colonialisme.

L'extension du secteur public par la nationalisation des industries-clés recevant déjà des crédits d'Etat ; la répression de la fraude fiscale et de la spéculation ; la suppression des dépenses non productives, l'accroissement de la production fourniront les moyens financiers nécessaires.

Nous pourrons ainsi répondre par leur intégration dans un plan d'équipement national aux besoins impérieux de notre circonscription, notamment :

— Equipement rural : adductions d'eau complémentaires ; — renforcement des réseaux électriques ; — assainissement ; — extension du téléphone ; — protection de la nature.

— Transports : sauvegarde et modernisation du Service public S.N.C.F. ; — étude d'une complémentarité entre transports ferroviaires, routiers et aériens et problème de la route blanche.

— Action en faveur du tourisme populaire ; — défense d'un urbanisme audacieux au profit des masses laborieuses ; — lutte en faveur de l'ouverture de classes maternelles et enfantines en milieu rural et d'établissements scolaires de formation professionnelle ; reconversion du Plateau d'Assy.

M. HERZOG ET LES CENTRISTES COMME Mᵉ COUTANT PROMETTENT BEAUCOUP AUJOURD'HUI ALORS QUE PENDANT 15 ANS ILS SE SONT OPPOSÉS AUX MESURES QU'ILS PRÉCONISENT.

Pour tout cela, VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce qu'il n'y pas de progrès social, économique, national, sans l'apport d'un Parti Communiste largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le renforcement du Parti Communiste est une garantie essentielle de l'application des mesures prévues par le Programme Commun.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

parce que le Député Communiste sera constamment à votre disposition, à celle des collectivités, afin de traduire vos aspirations et de vous aider à résoudre vos difficultés.

VOUS VOTEREZ Romain BAZ

fils de petits exploitants familiaux agricoles de Sallanches-Cordon ; — militant depuis de longues années dans les organisations syndicales et politiques ; — animateur d'œuvres éducatives et sportives ; — patriote révoqué par Vichy, et emprisonné ; — Interné de la Résistance ; — Combattant F.F.I. ; — son activité s'est déroulée dans cette vallée de l'Arve qu'il connaît bien, d'Annemasse à Vallorcine, et où on le connaît bien,

et pour son suppléant **Albert ALA**

PAS D'ABSTENTIONS ! VOTRE VOTE EST UN COMBAT, ne le perdez pas.

PRESSES DE SAVOIE - AMBILLY-ANNEMASSE

VU : LES CANDIDATS.